

UMR 8582, EPHE / CNRS / PSL

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : @LaboGSRL

Merci de nous signaler les infos pertinentes (en particulier appels à coms ou à contributions, colloques, offres de postes, bourses etc).

Ces infos sont répercutées soit par le courriel *gsrl-diffusion* (péréemption moins de 10 jours), soit par *GSRL Digest* envoyé une fois par semaine.

Les activités régulières de notre laboratoire sont par ailleurs consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>).

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, les sites de nos tutelles sont bien achalandés : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Campus Condorcet – candidatures pour l’occupation de l’hôtel à projets

Parmi les infrastructures proposées au Campus Condorcet, l’hôtel à projets est destiné à accueillir des programmes temporaires de recherche. C’est pourquoi l’établissement public Campus Condorcet (EPCC) lance deux appels à candidatures pour l’occupation de ces locaux : l’un auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs ; le second auprès des acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

Appel à candidatures Occupation de l’Hôtel à projets Projets scientifiques

Modalités de fonctionnement

Le Campus Condorcet soutient des activités de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes d’enseignement supérieur et de recherche à travers plusieurs types d’initiatives. Il bénéficie pour cela d’infrastructures permettant l’accueil de projets scientifiques innovants et singuliers.

Les sciences humaines et sociales brillent en France, de longue date, d’un éclat particulier qui a assuré leur renom à l’échelle mondiale. Toutefois elles sont loin d’avoir toujours bénéficié des

infrastructures nécessaires pour assurer leurs enseignements, développer leurs programmes, valoriser leurs acquis et assurer aux étudiants comme aux chercheurs des conditions de travail comparables à celles dont ils bénéficient dans d'autres pays.

Aussi, au moment où la recherche se mondialise, où le développement des programmes européens et internationaux aiguise la compétition internationale, où les méthodes du travail scientifique ne cessent de se renouveler et où, enfin, l'actualité convoque à chaque instant l'expertise des sciences humaines et sociales, il était devenu indispensable de les doter d'un équipement performant, de visibilité internationale, qui leur donne les moyens de continuer de rayonner à l'avenir comme elles l'ont fait jusqu'à présent.

Le Campus Condorcet est porté par cette nécessité et par cette ambition, qu'il réalise en contribuant, par ailleurs, au développement et au renouveau des territoires qui l'accueillent.

En complément des plateformes d'accueil de programmes disponibles dans les établissements, l'Hôtel

à projets permet au Campus d'accueillir des programmes temporaires de recherche collaboratifs,

innovants et émergents ouverts aux interfaces des SHS, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques. Il a vocation à accueillir environ 250 personnes.

C'est pourquoi l'établissement public Campus Condorcet lance un appel à candidatures, dans le cadre de son projet stratégique, auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs qui s'inscrivent dans les axes de recherche Campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement stimulant.

Calendrier de la consultation pour une première vague

- Lancement de l'appel à projet : février 2019
- **Clôture des candidatures pour une première vague : 15 avril 2019**
- Commission de sélection : du 15/04 au 6/05/2019
- Avis du bureau : 15 Mai 2019
- Installation dans les locaux : à partir du 26 août 2019

CAMPUS CONDORCET, Appel à candidatures Occupation de l'Hôtel à projets Jeunes chercheurs et projets émergents

Modalités de fonctionnement

Les sciences humaines et sociales brillent en France, de longue date, d'un éclat particulier qui a assuré leur renom à l'échelle mondiale. Toutefois elles sont loin d'avoir toujours bénéficié des infrastructures nécessaires pour assurer leurs enseignements, développer leurs programmes, valoriser leurs acquis et assurer aux étudiants comme aux chercheurs des conditions de travail comparables à celles dont ils bénéficient dans d'autres pays.

En complément des plateformes d'accueil de programmes disponibles dans les établissements, l'hôtel à projets permet au Campus d'accueillir, notamment aux interfaces des sciences humaines et sociales et des autres sciences, des programmes de recherche collaboratifs, innovants et émergents, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques. Il a vocation à accueillir environ 250 personnes.

Cette infrastructure a également vocation à être animée par des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. La présence de ces acteurs, aux côtés de projets de recherche interdisciplinaires, innovants et internationaux, doit favoriser le développement d'un environnement scientifique stimulant.

La création de tiers-lieux, d'espaces à destination des doctorants, de lieux de création et de réflexion, de passerelles vers la société civile et les acteurs socio-économiques permettra d'assurer à l'Hôtel à projets une vie scientifique foisonnante et d'être une vitrine sur son territoire et dans le paysage universitaire. En favorisant les hasards des rencontres, le campus répond à sa mission de valorisation scientifique.

C'est pourquoi l'établissement public Campus Condorcet lance un appel à candidatures auprès des acteurs de l'ESR, quel que soit leur statut, qui s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation des savoirs, d'ouverture au territoire, d'animation du campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement de recherche stimulant.

Financement

Une contribution aux frais d'occupation est demandée aux projets accueillis dans l'Hôtel à projets. Cette participation s'élève à 200€ par m² et par an (HT). Le projet devra justifier d'une assise financière stable. Le candidat pourra, le cas échéant, de demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.

Les espaces à disposition ne peuvent excéder 10 postes de travail.

Critères de sélection

Les candidats à l'Hôtel à projets doivent pouvoir démontrer que la mise à disposition d'espaces de travail favorisera l'émergence et la concrétisation de leur projet et devront justifier d'un certain nombre de caractéristiques (ces critères ne sont pas cumulatifs – ils participent à la réflexion du comité de sélection) :

- Un lien scientifique avec le projet stratégique et les axes de recherche du campus
- Des projets collectifs, innovants, interdisciplinaires, ayant une dimension internationale
- Un positionnement dans une approche novatrice ou amplificatrice
- Le développement des relations avec les unités de recherche hébergées avec l'apport d'une valeur ajoutée : enjeu scientifique, complémentarité des compétences, apport de connaissances nouvelles et d'innovations, structuration d'une collaboration durable
- La contribution à de nouvelles collaborations avec des partenaires extérieurs au Campus et des publics divers, notamment via l'organisation de manifestations.

Composition du jury

Un comité de sélection désigné en son sein par le conseil scientifique de l'Etablissement Public Campus Condorcet (EPCC) assure la sélection des candidats à l'Hôtel à projets en toute indépendance.

Un rapport de sélection motivé est transmis au président de l'établissement public. Celui-ci le présente au bureau de l'EPCC pour avis. Cet avis est ensuite soumis pour délibération au conseil d'administration.

Engagement du candidat

Le candidat s'engage :

- Sur une durée temporaire correspondant à la durée du projet
- Sur un nombre de postes de travail occupés
- Dans une démarche collaborative avec les équipes résidentes du Campus et de ses membres

Engagement du Campus Condorcet

Le campus et ses membres s'engagent à :

- S'assurer de la bonne intégration du projet dans l'ensemble du Campus
- Assurer un suivi des occupations
- Associer le projet à la vie de campus dans sa globalité

Dossier de candidature

Le dossier doit fournir les renseignements et les documents ci-dessous :

- La lettre d'intention doit expliquer pour quelles raisons le projet peut s'intégrer dans l'Hôtel à projets et plus généralement dans le Campus à la lumière des caractéristiques susmentionnées. Une lettre de parrainage d'une équipe de recherche hébergée sur le campus peut être annexée au dossier de candidature.
- La présentation du projet doit montrer la pertinence de celui-ci et son apport à l'écosystème scientifique du Campus et/ou sa dimension innovante.
- La présentation des acteurs du projet : ses membres, les actions menées et ses axes de recherche.
- Le calendrier du projet et ses besoins d'occupation. Il s'agit de prévoir une programmation de l'occupation dans l'hôtel à projets. Le nombre de postes de travail occupés pourra varier au cours du temps dans la limite de 10.
- L'engagement financier démontrera la capacité du projet à participer à la contribution aux frais d'occupation

to : hotel-projets@campus-condorcet.fr

Calendrier de la consultation pour une première vague

- Lancement de l'appel à projet : février 2019
- **Clôture des candidatures pour une première vague : 15 avril 2019**

Contrats post-doctoraux du laboratoire d'excellence « Religions et sociétés dans le monde méditerranéen » (LabEx RESMED)

Le Labex RESMED « Religions et sociétés en Méditerranée » ouvre à candidature au maximum trois contrats post-doctoraux fléchés, d'une durée d'un an à partir

du 1er octobre 2019 sur les sujets suivants : baptême et baptistères de l'Antiquité tardive : base de données des baptistères chrétiens du pourtour Méditerranéen (III^e-VII^esiècle) ; conversions et controverses : la culture des chrétiens du Proche-Orient tardo-antique et médiéval en milieu musulman ; les maladies psychiques et leur statut à l'époque tardoantique et byzantine : phénomènes d'origine naturelle ou démoniaque ? ; post-doc en apprentissage artificiel - développement d'un algorithme d'indexation des images du Moyen Âge.

ANNONCE

Profils recherchés

Le Labex RESMED "Religions et sociétés en Méditerranée" ouvre à candidature **au maximum** trois contrats post-doctoraux fléchés, d'une durée d'**un an** à partir du **1er octobre 2019**.

Rémunération

Ils seront rémunérés par Sorbonne Université, selon l'expérience acquise à la suite de la thèse.

Modalités de candidature

Les candidatures doivent être envoyées avant le 30 avril 2019

[Lien](#)

LE DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE (Uni GENEVE)

met au concours :

1 poste d'assistant-e en histoire et anthropologie des religions

Conditions :

Etre en possession d'une maîtrise en histoire / anthropologie des religions, ou d'une maîtrise (notamment en sciences de l'antiquité ou en anthropologie) susceptible d'être reconnue comme équivalente.

Développer un projet de recherche et s'engager à inscrire une thèse dans un des domaines de recherche de l'unité d'histoire et d'anthropologie des religions, sous la direction du Prof. Jaillard.

Une connaissance approfondie des religions de l'antiquité, des langues en relation avec le domaine de spécialisation, un intérêt pour les polythéismes et le comparatisme, une capacité à engager une réflexion théorique et méthodologique sur la discipline seront appréciés.

Cahier des charges :

Il s'agit d'un poste à 7/10^e qui passera à 10/10^e dès la troisième année.

L'assistant-e participera aux enseignements du Prof Jaillard au niveau du bachelor et de la maîtrise.

- 2 h de séminaire hebdomadaires,

- correction de travaux de séminaire et d'examens, encadrement des étudiant-e-s,
- collaboration aux travaux de recherche menés par l'unité,
- participation aux activités d'organisation du département,
- autres tâches administratives.

Traitement :

Fr 46'247.-- par an en 1^{ère} année. Le maximum du traitement est atteint après 4 annuités (Fr 78'528.-- par an).

Entrée en fonction : 1^{er} août 2019

Durée du mandat :

Les assistant-e-s sont nommé-e-s pour une première période de 2 ans; la nomination est renouvelable

pour deux périodes successives, respectivement de 2 ans et de 1 an.

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

- lettre de candidature,
- curriculum vitae accompagné de la photocopie du procès-verbal de maîtrise,
- descriptif du projet de recherche.

à envoyer à la :

Professeur Dominique Jaillard
Département des sciences de l'Antiquité
Faculté des lettres
2, rue de Candolle
1211 Genève 4

avant le 01 mai 2019

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté